



Acheter un timbre électronique

Le timbre électronique peut être acheté selon deux procédés

- **en ligne**, à partir du site timbres.impots.gouv.fr (<https://timbres.impots.gouv.fr/>)
- **auprès d'un buraliste agréé pour la délivrance du timbre électronique** (PVA - Point de Vente Agréé). Un usager peut donc acheter un timbre électronique même s'il n'est pas équipé d'un ordinateur et la plupart des buralistes de Meurthe et Moselle délivrent désormais des timbres électroniques.

Pour plus d'information consulter le site [service public.fr](https://www.service-public.fr)



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

<https://www.service-public.fr/> puis saisir "timbres" dans le moteur de recherche)

1) L'achat d'un timbre électronique sur timbres.impots.gouv.fr



timbres.impots.gouv.fr
Achat de timbres fiscaux électroniques

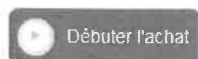
■ Bienvenue

Ce site vous permet d'acheter des timbres fiscaux électroniques.

Je souhaite ...



Acheter un timbre électronique



Les autres services de la DGFIP

- Les impôts
- Le plan cadastral
- Le télépaiement des services publics locaux
- Les amendes
- Les collectivités locales
- Les cessions immobilières de l'état
- Les pensions et retraites de



timbres.impots.gouv.fr

Achat de timbres fiscaux électroniques

Étape 1
Choix du timbre



Étape 2
Validation du panier



Étape 3
Paiement



Étape 4
Enregistrement

Accueil > Achat de timbre

Vous souhaitez acheter un timbre pour

■ Effectuer une demande de

Permis Bateau

Passeport

Permis de conduire

Carte nationale d'identité

Titre pour étrangers

Attestation d'accueil

Timbre Justice

Rubrique d'aide : cliquer sur visite guidée en haut à droite du site



Questions fréquentes

Visite guidée



timbres.impots.gouv.fr

Achat de timbres fiscaux électroniques

2) L'achat d'un timbre électronique chez un buraliste agréé

Fac-simile d'un timbre électronique délivré par un buraliste

Timbre fiscal électronique

Passeport pour une personne mineure de moins de 15 ans (photos non fournies)

N° timbre : 20150929150001000

N° transaction : 150929150001000

Montant : 20€

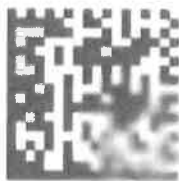
Date d'achat : 29/09/2015

Date de fin de validité :

29/03/2016

Date de fin de remboursement :

29/09/2016



MODALITES DE REMBOURSEMENT D'UN TIMBRE FISCAL

I – Remboursement d'un timbre papier

Les personnes souhaitant se faire rembourser un timbre papier non oblitéré peuvent déposer leur demande de remboursement auprès de tout Service des Impôts des Particuliers, Service des Impôts des Entreprises ou Trésorerie en joignant :

- une demande écrite portant les montants des timbres concernés et sur laquelle l'auteur de la demande atteste qu'il a bien acheté les timbres, dans quelle circonstance ils ont été acquis et indique le motif de la demande de remboursement ;
- tout document ayant justifié l'achat originel des timbres peut être utilement joint à la requête ;
- les timbres originaux ;
- un relevé d'identité bancaire.

II – Remboursement d'un timbre électronique

Le remboursement n'est possible que si le timbre électronique a été acheté il y a moins d'un an

Etape 1 : se connecter sur le site timbres.impots.gouv.fr « demander le remboursement d'un timbre électronique »

The screenshot shows the homepage of the website timbres.impots.gouv.fr. The header includes the French Republic logo and the text "Achat de timbres fiscaux électroniques". The main content area is titled "Bienvenue" and states "Ce site vous permet d'acheter des timbres fiscaux électroniques." Below this, a section "Je souhaite ..." offers three options:

- Acheter un timbre électronique** with a "Démarrer l'achat" button.
- Demander le remboursement d'un timbre électronique** with an "Accéder" button.
- Avoir de l'information sur le timbre électronique** with an "Accéder" button.

On the right side, there is a sidebar titled "Les autres services de la DGFIP" with a list of services:

- Les impôts
- Le plan cadastral
- Le télépaiement des services publics locaux
- Les amendes
- Les collectivités locales
- Les cessions immobilières de l'état
- Les pensions et retraites de l'état
- Les ventes domaniales
- Paiement de la redevance de l'épreuve théorique générale du permis de conduire

Etape 2- sélectionner la catégorie "Usager" ou " Professionnel délivrant des timbres électroniques" puis cliquer sur « poursuivre ».

■ **Effectuer une demande de remboursement**

►Vous êtes :

- Usager
- Professionnel délivrant des timbres électroniques

La procédure de remboursement diffère selon que le timbre a été acheté en ligne ou auprès d'un professionnel délivrant des timbres électroniques (buralistes...)

A) Demande de remboursement par un usager en ligne

Etape 3- Si le timbre a été acheté en ligne, sélectionner la catégorie en « ligne » puis cliquer sur « poursuivre »

■ **Effectuer une demande de remboursement**

►Vous avez acheté votre timbre :

- En ligne
- Auprès d'un professionnel délivrant des timbres électroniques

Etape 4- saisir le numéro de timbre et de transaction figurant sur le justificatif de paiement puis cliquer sur rechercher :

■ **Saisissez le numéro du timbre pour lequel vous souhaitez un remboursement :**

* Numéro du timbre : (16 chiffres)

* Référence de la transaction : (sur le justificatif de paiement.

Etape 5- Si le timbre affiché correspond bien au timbre dont vous demandez le remboursement alors veuillez cliquer sur le bouton « Confirmer ».

Une fenêtre de validation apparaîtra afin de vous demander de valider votre demande de remboursement.

Si le timbre affiché ne correspond pas au timbre dont vous souhaitez le remboursement, vous pouvez rechercher un autre timbre en cliquant sur le bouton « Chercher un autre timbre ».

B) Demande de remboursement par un usager d'un timbre acheté auprès d'un professionnel

Etape 3- sélectionner la catégorie en « auprès d'un professionnel délivrant des timbres électroniques » puis cliquer sur « poursuivre »

■ Effectuer une demande de remboursement

►Vous êtes :

Usager

Professionnel délivrant des timbres électroniques

Etape 4- renseigner les champs nom et prénom ou raison sociale et SIRET, numéro de téléphone, courriel et confirmation du courriel. L'adresse postale est facultative. Cliquer sur poursuivre

Demande de remboursement d'un timbre délivré par un professionnel agréé

■ Vos coordonnées :

Raison sociale : *	<input type="text"/>		
SIRET : *	<input type="text"/>		
Numéro d'agrément PVA :	<input type="text"/>		
Adresse (numéro et voie) :	<input type="text"/>		
Complément adresse :	<input type="text"/>		
Code Postal :	Ville : <input type="text"/>	Pays : <input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro de téléphone : *	<input type="text"/>		
Courriel : *	<input type="text"/>		
Confirmation du courriel : *	<input type="text"/>		

Etape 5- renseigner les références du timbre à rembourser ; numéro du timbre, montant et numéro de transaction associé. Ces informations figurent sur le timbre électronique.

Si le remboursement concerne plusieurs timbres, cliquer sur « ajouter un timbre »

■ Référence des timbres

Saisissez les 16 chiffres composant le numéro du timbre (par bloc de 4) et le numéro de la transaction associée

Timbre 1 : *	<input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/>
Montant du timbre : *	<input type="text"/> €
Transaction associée : *	<input type="text"/>



Vous devez joindre à votre demande un justificatif d'identité :

- * pour les particuliers : une carte nationale d'identité, un passeport ou un titre de séjour ;
- * pour les professionnels : un extrait Kbis.

Dans tous les cas, un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) au nom du demandeur devra être joint à la demande.

Cliquer sur le bouton poursuivre.

Important : Le remboursement ne pourra être effectué que sur un compte bancaire courant. Il n'est pas possible d'effectuer un remboursement sur un livret d'épargne.

Une page récapitulative s'affiche. Si les informations ne sont pas correctes, cliquer sur retour. Sinon, cliquer sur poursuivre.

Une fois la demande complétée, l'utilisateur reçoit un mail de confirmation dans les minutes qui suivent. La demande sera automatiquement transmise au service compétent qui fera les vérifications nécessaires et procédera le cas échéant au remboursement du(des) timbre(s) demandé(s).

C) Demande de remboursement par un professionnel

A l'étape 2 - sélectionner la catégorie "Professionnel délivrant des timbres électroniques" puis cliquer sur « poursuivre ».

Les étapes suivantes sont ensuite celles du paragraphe B ci-avant.

TIMBRES FISCAUX et TIMBRES AMENDES
LISTE DES POINTS DE VENTE AGREES (Timbres fiscaux et timbres amendes électroniques)
ET DES DEBITANTS VENDANT DES TIMBRES AMENDES PAPIER

SIE	SREN	RESPONSABLE	RESPONSABLE	NOM DU PVA	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	PVA (timbres électroniques)	Timbres mobiles amendes (timbres papier)
Nancy Est	812 880 412	GROSJEAN	ELIZABETH	S.N.C. CHARLISE	37 AVENUE DU GENERAL LECLERC	54130	ST MAX	OUI	
Nancy Est	488 288 603	ADAM	NATHALIE	BRASSERIE CENTRALE LES OISEAUX	4 PL DE LA REPUBLIQUE	54210	ST NICOLAS DE PORT	OUI	
Nancy Est	528 814 833	JACQUEMIN	JENNIFER	JACQUEMIN JENNIFER	13,15 RUE SIMON MOCYCEI	54210	ST NICOLAS DE PORT	OUI	
Nancy Est	834 866 187	MASCRE	NICOLAS	MASCRE NICOLAS	65 RUE ANATOLE FRANCE	54210	ST NICOLAS DE PORT	OUI	
Briey	831 646 536	BRUSCO	STEPHAN	EIRL BRUSCO STEPHAN	23 RUE PAUL LANGEVIN	54880	THIL	OUI	
Nancy Est	442 506 871	FORELLE	ISABELLE	LE MARIGNY	36 AV DE LA REPUBLIQUE	54510	TOMBLAINE	OUI	OUI
Nancy Est	820 830 248	MARON	ETIENNE	MARON ETIENNE	55 BOULEVARD TOLSTOI	54510	TOMBLAINE	OUI	
Nancy Est	489 144 874	LOMBARD	VERONIQUE	TABAC PRESSE LOTO	75 BD HENRI BARBUSSE	54510	TOMBLAINE	OUI	
Vandoeuivre	433 200 576	KUSTER	ALAIN	KUSTER PLACE ST EVRE BAR TABAC	PLACE MAURICE GREGOIRE	54200	Toul	OUI	
Vandoeuivre	509 820 510	MATHIEU	SYLVIE	LE RIGNY	34 RUE MICHAEL	54200	Toul	OUI	
Vandoeuivre	789 540 988	ROUYER	SARAH	ROUYER SARAH	35 RUE JEANNE D ARC	54200	Toul	OUI	
Vandoeuivre	837 722 685	WEBER	JEAN CHARLES	S.N.C. LA CIVETTE	9 RUE DE LA REPUBLIQUE	54200	Toul	OUI	
Vandoeuivre	750 827 848	GUEDOU	PHILIPPE	S.N.C. LE CUBANA	213 AV VICTOR HUGO	54200	Toul	OUI	
Vandoeuivre	832 718 852	MASSIN	JORDANE	S.N.C. MASSIN PAULET	1 RUE THIERS	54200	Toul	OUI	
Vandoeuivre	750 516 066	CZADER	DOMINIQUE	SNC CZADER DOM BAR TEAM	345 RUE ST MANSUY	54200	Toul	OUI	
Briey	422 224 212	OSTER	MARIE BENEDICTE	OSTER MARIE BENEDICTE	125 RUE DU GENERAL LECLERC	54640	TUCQUEGNIUX	OUI	
Nancy Nord	489 198 374	LAMORLETTE	CECILE	STATION TABAC PRESSE LAMORLETTE	28 RUE CHARLES DE GAULLE	54121	VANDIERES	OUI	
Vandoeuivre	513 937 965	CLIBERTI	MARINA	LE DIPLOMATE	9 RUE ARISTIDE BRIAND	54500	VANDOEUVRE LES NANCY	OUI	
Vandoeuivre	538 727 228	VANCON	CAROLE	LE PRIEURE	8 RUE DU MORVAN	54500	VANDOEUVRE LES NANCY	OUI	
Vandoeuivre	448 811 327	PERNOT	YVES	TABAC DES NATIONS CTRE CIAL LES NATION	23 BD DE L EUROPE	54500	VANDOEUVRE LES NANCY	OUI	OUI
Vandoeuivre	392 890 851	NICOLAZZI	DANIEL	TABAC PRESSE NICOLAZZI	CTRE CIAL JEANNE D ARC	54500	VANDOEUVRE LES NANCY	OUI	OUI
Nancy Est	834 356 265	PEIFFER	MICHEL	SNC AUX HALLES	3 RUE DU COLONEL FABIAN	54110	VARANGEVILLE	OUI	
Nancy Est	841 895 519	MARTIN	MICHEL	BAR DE L'AVENUE	2 PLACE DU GENERAL LECLERC	54330	VEZELISE	OUI	
Vandoeuivre	488 480 888	DENIS	STEPHANE	MIGNON ALAIN C CIAL PLEIN CENTRE	120 AVENUE DU GENERAL LECLERC	54600	VILLERS LES NANCY	OUI	
Vandoeuivre	344 375 076	MIGNON	ALAIN	TABAC PRESSE LOTO CLAIRLIEU	CTRE CIAL CLAIRLIEU	54600	VILLERS LES NANCY	OUI	
Vandoeuivre	432 889 036	VIriot	ALAIN	LE HAVANITOS	56 AVENUE DE LA LIBERATION	54190	VILLERUPT	OUI	
Briey	506 809 485	MONWATI	NATHALIE					OUI	

1) TIMBRES FISCAUX

Depuis le 1er janvier 2019 le timbre fiscal mobile est supprimé et le timbre fiscal électronique est généralisé.

Un timbre fiscal électronique peut être acheté selon deux modalités :

- en ligne sur les sites impots.gouv.fr ou timbres.impots.gouv.fr

- auprès d'un buraliste agréé PVA dont la liste pour le département de Meurthe et Moselle figure dans ce tableau

2) TIMBRES AMENDES

Amendes nécessitant un timbre mobile papier : amendes forfaitaires par PV établis sur carte-lettres manuelles

Le timbre amende papier ne peut plus être utilisé pour les PV relevés par radar et par PV électronique.

